



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

Déclaration FSU CAEN 14 novembre 2023

Nous souhaitons commencer ce CAEN en revenant sur les leçons à tirer suite à l'assassinat de notre collègue, Dominique Bernard. Pour nous, il devrait permettre à l'institution de prendre enfin conscience de l'importance cruciale du renforcement en moyens humains dans les écoles et les établissements de notre pays, pour de meilleures conditions d'enseignement, pour un meilleur suivi et accompagnement de tous les élèves afin que l'Ecole puisse remplir ses missions. Ce n'est pas une potentielle fuite en avant sécuritaire vers une bunkerisation des écoles et établissements qui redonnera de la confiance aux personnels. Certes les conditions de sécurité des infrastructures doivent être garanties -nous avons signalé dans les instances adéquates un certain nombre de dysfonctionnements à ce sujet - mais c'est d'abord de confiance en l'institution que les personnels ont besoin, et pour cela elle doit être au centre des priorités du gouvernement et de la société.

Or, **en même temps** que la communauté éducative était touchée au cœur, le gouvernement entérinait au budget la suppression de 2700 postes dans l'Education Nationale pour la rentrée 2024. Quelle hypocrisie! L'École ne peut pas tout mais pour lui permettre de remplir tout son rôle, elle a besoin de personnels formés en nombre suffisant. La baisse démographique devrait être utilisée pour améliorer les conditions de réussite des élèves, diminuer les effectifs par classe et augmenter l'offre de formation, dans une académie en proie aux difficultés sociales et économiques pérennes et où la crise sanitaire a laissé de profondes traces. Il faudrait aussi prendre à bras-le-corps la crise du recrutement : c'est une amélioration significative des salaires qu'il faut, l'allongement de la période d'inscription aux concours ne suffira pas.

Deux mois après la rentrée, il manque toujours des personnels, et des remplacements de moyenne voire longue durée ne sont toujours pas possibles. Mais le Ministre se focalise sur les absences de courte durée et préfère quasiment supprimer la formation continue. Ce qui ne l'empêche pas, encore une fois **en même temps**, d'affirmer vouloir améliorer le niveau et de lancer une consultation où on peut répondre un nombre infini de fois-quel sérieux ! Des élèves n'ont également pas eu d'affectation à la rentrée-nous avons posé une question diverse à ce sujet- mais cela ne semble pas contradictoire. Il manque des CPE, des AS, des personnels infirmiers etc...mais le ministère affirme vouloir venir à bout du harcèlement scolaire... les vœux pieux n'ont malheureusement jamais fait avancer les choses... Par ailleurs, le calendrier de réformes à marches forcées se poursuit malgré leurs effets délétères et l'opposition de la majorité de la profession. Si nous nous réjouissons du report des épreuves de spécialités en juin, les choix de calendrier opérés très tardifs vont placer les examinateurs dans des conditions très compliquées en faisant se superposer des épreuves de grand oral, des épreuves orales d'EAF avec les corrections des copies de spécialité. Coté programme rien n'est revu et même les allègements qui avaient été opérés en 2019 sont abandonnés : A nouveau la pression qui va reposer sur les professeurs et sur leurs élèves est incompatible avec un enseignement de qualité pour toutes et tous et une véritable élévation du niveau de connaissances prônée par le Ministre. Nous continuons à revendiquer une remise à plat des programmes et des réformes du lycée et du bac. Quant aux LP, le démantèlement de la formation professionnelle sous statut scolaire continue toujours et plus vite par le biais de la réforme voulue et imposée par le président Macron. Cette réforme de la voie professionnelle que le ministère cherche à appliquer en s'appuyant sur le pacte LP, est rejetée majoritairement par les personnels, tant elle est à l'opposé de l'intérêt des élèves et aggrave, une fois encore, les conditions de travail des collègues. Face à cela, le ministère s'arcboute et cherche tous les moyens pour passer en force cette réforme. Et certaines directions essaient de manière malhonnête d'imposer les parts fonctionnelles du pacte aux enseignants. Pour cela, elles n'hésitent pas

à détourner les missions définies dans la note de service du MEN du 20 juillet 2023 définissant les modalités de mise en œuvre de ces parts fonctionnelles. Peu importe si les textes réglementaires ne sont pas appliqués...pourvu que la réforme se mette en place.

Pour appuyer cette destruction, la ministre Grandjean, avec l'assentiment du ministre Attal, a confirmé la modification de l'organisation de l'année de Terminale bac professionnel. En effet, elle a décidé d'autorité d'organiser en fin d'année scolaire un parcours différencié pour les élèves sur 6 semaines (stage ou cours préparatoires pour la poursuite d'études) et d'avancer certaines épreuves en mars, calquant ce nouveau calendrier sur celui que le ministre Blanquer avait imposé, à tort, en LGT

Pendant que les enseignants de LP mènent un combat quotidien contre l'absentéisme et le décrochage, la ministre ne trouve rien de mieux à faire que d'imposer une organisation dont tout le monde s'est accordé à dire qu'elle avait aggravé ces phénomènes dans la voie générale et technologique, y provoquant finalement le recul que l'on connaît. Cette organisation risque fort de mettre en place une terminale bac professionnel à deux vitesses et de rompre l'égalité des élèves face à l'examen et à la poursuite d'études. Enfin, la ministre Grandjean répond à l'injonction présidentielle d'augmenter la durée des PFMP. Cette augmentation s'appliquerait aux élèves ne souhaitant pas poursuivre des études dans le supérieur, les privant ainsi d'enseignements pendant une large partie de la dernière année de leur scolarité. De cette manière, à l'opposé d'un discours mensonger, le ministère propose finalement moins d'école, moins de culture commune, moins de pratique physique alors que tous les chiffres "santé" sont au rouge, pour les jeunes des classes populaires. Par ailleurs, au moment où se met en place une réforme de la voie professionnelle, les Campus des Métiers sont une tête de gondole qui ne cache pas le développement de l'apprentissage en CFA privé au détriment de la formation initiale sous statut scolaire. Au sein des campus, les parcours mixés et les cours en mixage des publics détériorent les conditions de travail des élèves et des personnels. De plus, la mise au même niveau des formations publics et privés accentuent la fuite des élèves vers des formations par apprentissage dont le coût pour l'Etat explose. Les entreprises utilisent l'apprenti, sans contre-partie, comme une force de travail et la qualité des formations par apprentissage n'est pas garantie. De plus en plus d'entreprises utilisent l'apprentissage comme un mode de pré-recrutement, les chiffres d'abandon de la formation et le taux en emploi des apprentis après 6 mois le montrent. La FSU est opposée à ces Campus des Métiers et demande que les moyens soient mis sur toutes les formations professionnelles sous statut scolaire.

Enfin, la généralisation du Service National Universel qui avance masquée sous le label « classes et lycées engagés » s'affirme bien comme un projet éducatif qui disqualifie les enseignements scolaires au profit d'une conception autoritaire de l'éducation, le tout imprégné d'un simulacre de culture militaire. Le marketing qui en est fait à grand renfort d'incitation via parcoursup, via des labels, via des subventions, la mise en place de start up organisatrice ne peut faire oublier que l'engagement de nos élèves et de nos professeurs doit d'abord s'appuyer sur leur volontariat et sur leur expertise, en lien avec leurs enseignements au sein du système scolaire, seul garantie de neutralité et de compétence. Qu'on est loin d'une conception émancipatrice de l'éducation s'appuyant sur la formation à l'esprit critique de citoyens autonomes, capables de penser par eux mêmes. De sinistres affaires de brimades, d'humiliations de dysfonctionnements multiples dont la presse s'est faite l'écho nous inquiètent fortement alors que le SNU n'est même pas généralisé.

On ne cesse enfin d'entendre que la "France est à l'euro près" pourtant redéployer 3% du budget annuel alloué au SNU permettrait de recruter, par exemple, 1500 profs EPS! Alors? question de moyen ou question de choix? De choix bien évidemment. Choix de la France d'abandonner son école publique. Il n'y a qu'à effectuer quelques comparaisons européennes pour se rendre compte que la France se classe 29ème sur 33 pays ayant publié leurs chiffres de dépenses publiques pour l'éducation. Si elle avait consacré en 2021 le même pourcentage de PIB qu'en 1997, il y aurait eu 22,5 milliards d'investissement supplémentaires. Alors: choix ou moyens?

En ce qui concerne l'affectation-orientation, nous insistons sur l'augmentation du décrochage chez les moins de 15 ans, essentiellement car la formation n'est pas choisie ou trop loin du domicile...Et les chiffres ne reprennent pas les élèves de

moins de 16 ans n'ayant pas candidaté. Quant aux places vacantes restantes...celles-ci ne reflètent pas la réalité de tous les territoires...Nous n'avons quasiment plus de places vacantes, et en particulier en 1CAP/2pro : comment alors gérer l'affectation des EANA que l'on reçoit au long cours ? Et de tous ceux pris en charge par la MLDS....? Et des déménagements qui arrivent en cours d'année? Quelles solutions leur apporter quand il n'y a plus de place vacante ou bien trop éloignée du domicile? De fait le nombre des plus de 16 ans rejoignant la mission locale sans qualifications augmente...

Pour la partie Région, depuis 2017, le mode de calcul de la dotation globale de fonctionnement des lycées retenu par la région génère des situations injustes et inacceptables. Selon les établissements, les disparités sont criantes : ainsi 33 lycées de la région verront leur dotation (DGF) inférieure à celle 2017 et 105 auront une augmentation inférieure à l'inflation de l'ordre de 20%. Ce mode de fonctionnement défavorise les établissements les plus vertueux en termes de dépenses publiques mais cela se fait au détriment des élèves et des personnels. Le Service Public d'Education se doit de donner les mêmes conditions de travail à tous les élèves de notre région. La FSU demande l'instauration de critères objectifs s'appuyant sur les effectifs de l'établissement, le bâti scolaire et son état de vétusté.

Quoiqu'en pense la région, de nombreux établissements se délabrent matériellement. Les manques se font ressentir à tous les étages et ruinent le moral des équipes dans les établissements : petits travaux maintes et maintes fois réclamés, système de sécurité, d'aération et de chauffage défaillants, rénovations qui tardent, délais d'intervention des entreprises non respectés, agents techniques et d'entretien non remplacés et en nombre réduits, installations sportives intra-muros abandonnées... autant de difficultés au quotidien qui se multiplient un peu partout sur le territoire. Les organisations syndicales sont depuis trop longtemps, et quoi qu'on en dise, écartées de toute concertation et d'information. Nous réclamons de toute urgence sur le bâti les résultats de l'enquête Flash diligentée dans tous les établissements par la Région suite aux événements d'Arras et le calendrier des décisions prises en terme de travaux établissement par établissement !

Cette transparence aurait pour effet de rassurer des personnels toujours plus inquiets. Pour la énième fois nous demandons la réunion d'un groupe de travail spécifique instruisant la qualité des installations sportives. La FSU rappelle également les difficultés permanentes des professeur-es d'EPS, qui se déplacent tous les jours avec leurs élèves et qui sont seul-es à l'extérieur sur des installations parfois ouvertes au public. La question des professeur-es d'EPS n'a d'ailleurs jamais été réglée ni pour les PPMS ni par un travail d'harmonisation des conventions d'utilisation des installations extra-muros entre collectivités et établissement. Mais les inquiétudes sont également très vives sur le nombre d'agents titulaires dans de nombreux établissements à partir de l'année prochaine. De très nombreux contrats précaires (type PEC, parcours emplois compétences) ne sont plus remplacés mais les charges de travail sont toujours présentes et les recrutements d'agents titulaires n'ont pas eu lieu pour les couvrir. Allez vous poursuivre enfin votre politique d'externalisation de la maintenance du chauffage auprès d'entreprises comme Dalkia ? ce qui pose de sérieux soucis de réactivité et même au siège de région semble-t-il ?

Enfin, en ce qui concerne le supérieur, la FSU s'inquiète de la menace qui pèse sur l'IREM de Lille, qui a décidé fin septembre de suspendre ses activités, faute de moyens assurés suite au non renouvellement de la convention entre l'université de Lille et l'IREM après la fusion des trois universités lilloises en 2018.. Il semblerait que la convention entre l'université de Lille et le rectorat ne serait pas reconduite. Si tel est le cas, cela posera des problèmes pour la reconnaissance du travail des intervenants du secondaire comme du supérieur. L'université comme le rectorat semblent ne pas se préoccuper beaucoup de l'avenir de cette structure, alors que la désaffection des élèves pour les mathématiques et des étudiant-es pour l'enseignement de cette discipline sont devenus un problème patent. Il est urgent d'assurer la survie de l'IREM et de permettre le développement de ses activités pour lutter contre ce phénomène qui met en danger l'avenir des formations supérieures scientifiques dont notre pays a besoin pour former ses ingénieurs et développer sa recherche en sciences.

Par ailleurs, nous insistons pour que la commission "enseignement supérieur" se réunisse. Nous demandons un dialogue social urgent sur les problématiques spécifiques aux universités, lycées (BTS) et écoles. Deux réunions par an, comme pour le

CAEN plénier, ne serait pas du luxe. De plus, soucieux que tous les syndicats de l'enseignement supérieur et de la recherche puissent participer au dialogue social dans le cadre de cette commission, nous demandons à ce que les titulaires et suppléants puissent y siéger.